



PROCÈS-VERBAL

2 de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **VENDREDI 10 FÉVRIER 2023** à 8 h 30.

Monsieur Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, vice-présidente du conseil d'administration

Madame Gracia Kasoki Katahwa, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Ouellet, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Le May, membre du conseil d'administration

Madame Suzanne Lareau, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Léonard, directrice générale et monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif.

Les membres du conseil excusent l'absence de messieurs Alan DeSousa et Alex Bottausci. Tous les membres étant présents, le président du conseil d'administration, monsieur Éric Alan Caldwell, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 8 h 35, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2023-018 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 FÉVRIER 2023

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Le May
APPUYÉ par madame Gracia Kasoki Katahwa

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2023-019 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 NOVEMBRE 2022

PROPOSÉ par madame Laurence Parent
APPUYÉ par monsieur Sylvain Ouellet

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 28 novembre 2022.

CA-2023-020 ADOPTER LA NOUVELLE STRUCTURE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE

VU le rapport du directeur exécutif – Ressources humaines et du Secrétaire corporatif

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Éric Alan Caldwell

APPUYÉ par madame Suzanne Lareau

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter la nouvelle structure administrative générale, conformément à l'article 5.1 du Règlement prévoyant l'exercice des pouvoirs du conseil d'administration et du directeur général, et la signature de certains actes, documents ou écrits de la Société de transport de Montréal, R-011, tel que modifié, selon les modalités décrites dans le document joint à la présente recommandation pour en faire partie intégrante.

CA-2023-021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés.

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 8 h 41.

Les résolutions CA-2023-018 à CA-2023-021 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**

Secrétaire corporatif

ÉRIC ALAN CALDWELL

SYLVAIN JOLY